dre la confection des carnets de coupons. Il se propose, d'une part, de développer le contrôle par les signes extérieurs et, d'autre part, si le Parlement n'y fait pas obstacle, d'y utiliser le crédit de 35 millions voté pour le carnet de coupons à renforcer les moyens d'action des administrations fiscales.

L'exportation des capitaux

Il usera, à l'heure qui lui paraîtra la plus favorable, de la faculté que lui donne l'article 34 de la loi du 31 décembre 1925, de suspendre, par décret, l'application de la loi sur l'exportation des capitaux.

Le budget de 1927

M. R. Péret a fait savoir, en outre, que le Comité des experts continuait ses travaux, en collaboration avec le ministère des Finances. Il a ensuite donné des indications sur la préparation du budget de 1927 dont, grâce aux compressions de dépenses que le ministre des Finances réclame de ses collègues, l'équilibre paraît pouvoir être assuré, sans qu'il soit nécessaire de maintenir ou de remplacer les impôts de la loi du 4 décembre 1925. Il en résultera une diminution notable des impôts sur les valeurs mobilières qui avaient atteint, en 1926, des taux excessifs, sans préjudice d'une révision de ces impôts dans le sens de la modération.

La Caisse d'amortissement

Le ministre des Finances a annoncé que, sur la demande que lui a adressée M. le sénateur Milan, président du Conseil de gérance de la Caisse d'amortissement, il présidera, le 16 de ce mois, la réunion constitutive de cet organisme.

Le paiement anticipé des impôts

Enfin, pour répondre au désir de nombreux contribuables qui demandent à se libérer par anticipation de leurs impôts directs, M. R. Péret a précisé que les comptables du Trésor étaient autorisés à recevoir les versements de cette nature. Des instructions seront envoyées à ces comptables pour que le public soit informé de la faculté et des facilités ainsi données aux contribuables.

Un exposé de M. Briand

M. Aristide Briand a fait connaître la situation internationale et l'état des travaux auxquels il vient de prendre part à la session actuelle du Conseil de la Société des Nations réuni à Genève.

M. Painlevé, ministre de la Guerre, a exposé notre excellente situation au Maroc et l'état du règlement des affaires riffaines.

Le Conseil a approuvé la proposition de M. Durafour, ministre du Travail, d'accorder la cravate de commandeur de la Légion d'honneur au professeur Lagrange, de Bordeaux.

Bruits de crise démentis

L'« Agence Havas » écrit:

« Un accord unanime s'est manifesté, ce matin, au Conseil des ministres, sur la nécessité de poursuivre la réalisation des mesures envisagées en vue du redressement financier. Les propositions du ministre des Finances ont été unanimement ratifiées. Le Gouvernement est convaincu que le concours du Parlement ne lui fera pas défaut dans l'œuvre nationale de défense du franc qu'il a entreprise.

» Dans ces conditions, la question d'un remaniement ministériel, dont le bruit avait couru avec insistance hier, dans les couloirs de la Chambre, ne s'est même pas trouvée posée. »

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE CHICAGO

Le programme

New-York, 9 juin. — Voici quelques renseignements sur le Congrès eucharistique international qui doit se tenir à Chicago, du 20 au 24 juin.

Le Congrès sera ouvert le 20 juin par une grande messe pontificale, célébrée à la cathédrale de Chicago, par le primat d'Autriche, Mgr Piffl, archevêque de Vienne.

Le deuxième jour du Congrès, le cardinal O'Donnell, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, célébrera la messe à un autel érigé dans le Stade, devant le lac Michigan.

Le célébrant de la messe pontificale chantée le troisième jour du Congrès, sera le cardinal Czernoch, primat de Hongrie.

Dès le premier jour, sera lu un décret pontifical qui désigne le cardinal Bonzano comme légat du Pape pendant toute la durée du Congrès.

Le cardinal Bonzano prononcera, à cette occasion, une petite allocution.

D'autre part, le cardinal Roij Casanova, archevêque de Tolède, prendra la parole pendant la nuit d'adoration des hommes.

LE CONGRES A SAINT-ETIENNE DES POLICES DE FRANCE ET DES COLONIES

Saint-Etienne, 9 juin. — Ce matin s'est ouvert dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le Congrès des polices de France et des colonies, sous la présidence de M. Vidal, de Lyon, qui a parlé de la création d'une Fédération internationale des polices.

MM. Smet, de la Fédération belge, et Lewis, de la Fédération hollandaise, ont traité la même question. Le Congrès a procédé à la composition de ses Commissions pour l'étude des diverses questions qui figurent à son ordre du jour.

Une réunion à Lille pour le suffrage des femmes

A LEUR RETOUR DU CONGRÈS DE PARIS LES DÉLÉGUÉES ÉTRANGÈRES FONT CONNAITRE CE QUI SE FAIT DANS LEUR PAYS

A la suite du récent congrès tenu à Paris, par l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, Mme la doctoresse Berthe Grimpret, la distinguée présidente des Groupes du Nord de l'Union Française, avait voulu profiter de la présence des déléguées étrangères et leur avait demandé de venir à Lille, exposer leurs idées et leurs revendications dans une réunion publique.

De nombreuses personnalités lilloises avaient répondu hier, mercredi, à l'appel de la présidente et la salle de la place Sébastopol était pleine dès avant l'ouverture de la séance.

On remarquait d'ailleurs dans les premiers rangs: M. Hudelo, préfet du Nord; M. le recteur Chatelet; MM. Grimpret, ingénieur en chef du département; Louis Delepoulle, président des « Amis de Lille », et de nombreux représentants du monde universitaire.

Il est à remarquer que, si l'idée féministe n'a encore pu secouer en France l'insouciance des masses populaires, elle a au moins conquis l'élite intellectuelle, ce qui est précieux et permettra au mouvement de gagner peu à peu en profondeur pour ne plus laisser d'indifférents.

La séance a été ouverte à 20 h. 30, sous la présidence de M. Luchaire, directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle, qu'entouraient, au bureau: Mme Louise Weiss, directrice de l' « Europe Nouvelle »; Mme Thys-Mono, déléguée des possessions françaises dans les Indes, et quelques déléguées étrangères.

DISCOURS DE M. LUCHAIRE

En ouvrant la séance, **M. Luchaire** associe les deux idées de l'égalité des sexes et de la paix internationale.

Au cours de la grande guerre que nous venons de traverser, il semble que l'on n'ait pas apprécié à sa juste valeur l'effort héroïque des femmes et, en aucun pays, on n'a pensé à élever un monument à la souffrance des femmes, à la douleur des mères et des épouses. Dans la lutte économique qui a suivi la guerre des armes, si les hommes représentent le mobile égoïste et défendent l'intérêt, il faut faire une place à la femme et un grand idéalisme féminin, sans lequel la société de demain ne sera pas.

La Société des Nations compte sur vous, Mesdames, et pour la conquête de vos droits et parce que vous êtes un grand facteur dans la civilisation moderne.

M. Luchaire félicite ensuite miss Corbett Ashby, présidente de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, qui a organisé le Congrès de Paris avec une remarquable compétence.

ALLOCUTION DE MISS CORBETT ASHBY

Après avoir remercié en quelques mots M. Luchaire, **miss Corbett Ashby** fait un tableau rapide du mouvement féministe dans le monde. L'effort de propagande féministe s'étend à quarante pays. Les femmes de vingt-cinq pays sont maintenant électrices et éligibles. Au surplus, l'expérience a été bonne. Elles défendent les foyers, l'enfant et la paix.

Le féminisme fait partie des grands courants des idées modernes et aucune objection sérieuse n'empêchera cette évolution nécessaire.

Il ne restera bientôt plus que la France à faire droit à ces justes revendications. Même dans les pays neufs, nés de la guerre, tels que la Lithuanie, l'Esthonie, on a fait aux femmes leur place politique et l'expérience a été bonne. Elles représentent, en effet, dans ces pays neufs, la force précieuse de la tradition, des vieilles coutumes, de la langue même, et surtout l'idée de paix, ce bien si précieux pour lequel nous avons tant souffert.

ALLOCUTION DE Mme THYS-MONOT

Mme Thys-Monot, déléguée des Indes, fait une esquisse des idées religieuses et philosophiques des Hindous, d'où elle fait ressortir une idée de grande fraternité humaine où nous aurions beaucoup à apprendre.

Mme Thys-Monot termine par un hymne à la paix; paix dans nos foyers; paix entre concitoyens dans la Cité; paix entre les partis politiques dans la nation. C'est tout un programme d'éducation. Il faut apprendre à vivre en paix et nous y avons été assez mal préparés. Il n'y a jamais eu, depuis la Grande Guerre, autant de petites guerres et, la lutte économique s'y ajoutant, l'Europe nouvelle est un véritable volcan. C'est à la femme d'aider l'homme à empêcher le retour de pareilles horreurs et à adoucir les éternels conflits économiques.

LES AUTRES DISCOURS

Mme Mainess, député de Minnesota, apporte le salut de ses sœurs américaines et souhaite que les Françaises jouissent bientôt à leur tour des mêmes libertés et des mêmes droits que ses compatriotes.

La déléguée américaine fait un rapide bilan des nombreuses lois sociales que les femmes américaines n'ont pas peu contribué à faire voter dans son pays.

Mmes Charlour-Pacha et **Nabarouy-Bey**, déléguées égyptiennes, expriment elles aussi leur espoir en le succès final des revendications féminines.

Elles expliquent de façon très intéressante l'état actuel de la question en Egypte. La loi musulmane, malgré ce qu'on semble croire, n'est pas opposée aux idées féministes modernes. C'est contre les préjugés qu'il faut lutter pour réorganiser la famille égyptienne. Mais dès maintenant la loi musulmane qui règle le statut personnel de la femme est bien en avance sur la législation moderne.

Mme Marie Pot, déléguée de l'Association civile et politique des femmes roumaines, fait avec beaucoup d'humour le procès du Code civil napoléonien que son pays a emprunté à la France.

Les femmes roumaines attendent leur émancipation d'un nouveau Code civil qui en même temps qu'il unifiera les divers régimes provinciaux proclamera l'égalité civile et politique des sexes.

Mlle Louise Weiss, directrice de « L'Europe Nouvelle » qui a présenté aimablement à l'auditoire les déléguées étrangères, ajoute quelques mots au nom des femmes françaises.

— Nous sommes convaincues, dit-elle, du sort réservé à la femme française. Et pourtant l'expérience politique de notre pays est là pour rassurer les timorés et les hésitants; le vote de la femme est synonyme de paix, paix internationale, paix sociale.

Mlle Louise Weiss termine par un appel aux femmes qui ne peuvent se désintéresser et de leur propre sort et de celui du pays, et de la paix du monde.

Quelques mots de remerciement du président, M. Luchaire, et la réunion se termine à 22 h. 30.

LA CHAMBRE REPREND LA DISCUSSION SUR LES MARCHES DE L'AVIATION MILITAIRE

Paris, 9 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Léo Bouyssou.

Le procès-verbal de la séance de la veille donne lieu à une demi-douzaine de rectifications.

La Chambre adopte sans débat: Le projet tendant à la ratification de la Convention concernant le repos hebdomadaire dans les établissements industriels, élaborée à Genève, signée à Paris le 28 janvier 1924 par la France et la Belgique;

Le projet portant création d'un institut de médecine vétérinaire exotique;

Le projet tendant à admettre les officiers généraux de l'armée de mer appartenant à la 2e section du cadre de l'état-major général et les fonctionnaires militaires de grades correspondants à concourir pour la Légion d'honneur sans traitement avec les officiers des réserves;

Projets divers adoptés

La Chambre adopte sans débat, les propositions de loi de MM. Goude, Masson et Jean Locquin, ayant pour but de modifier l'article 49 de la loi du 31 mars 1919, sur les pensions militaires;

M. Léo Bouyson et plusieurs de ses collègues concernant la révision de pensions des invalides et réformés n° 1 d'avant-guerre, militaires de carrière, marins de carrière ou fonctionnaires, agents et ouvriers d'Etat;

De M. Evrard et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 50 de la loi du 31 mars 1919, modifiant la législation des pensions des armées de terre et de mer en ce qui concerne les décès survenus, les blessures reçues et les maladies contractées ou aggravées en service;

De M. Edmond Potiffié tendant à compléter l'article 50 de la loi du 31 mars 1919, concernant la retraite des ouvriers travaillant pour la défense nationale.

LES MARCHÉS de L'AVIATION MILITAIRE

On reprend la discussion du rapport de M. Gamard, sur les marchés de l'aviation.

M. Guilhaumon (Hérault), souhaite que l'aviation française reçoive tous les encouragements possibles en raison des services immenses qu'elle est appelée à rendre.

M. Henry Paté rend d'abord hommage aux connaissances techniques de MM. Palmeré et Laurent-Eynac. Il estime, cependant, que notre cinquième arme gagnerait considérablement si les services se trouvaient concentrés sous l'autorité d'un seul chef responsable. Il insiste, en terminant, sur la nécessité de créer un ministère de l'air, pour rénover l'aviation française, principal instrument de la défense nationale.

Le commandant **Brocard**, ancien chef de l'escadrille des Cigognes, analyse les attributions des divers services dans la passation des commandes. Il préconise, à son tour, le développement de la méthode d'achat des licences.

L'orateur déplore le défaut de liaison qui existe entre les divers services aéronautiques. Il faut absolument que le sous-secrétariat d'Etat et la Guerre s'entendent pour développer dans leurs services l'esprit de liaison.

La séance, suspendue à 17 h. 20, est reprise à 17 h. 30.

Sur proposition de la Commission et du Gouvernement, la suite du débat est renvoyée à jeudi après-midi, et la séance est levée.

MORT ACCIDENTELLE DU GENERAL ANGLAIS PLUNKETT

On mande de Londres que le général Plunkett, qui avait commencé sa carrière militaire en Egypte et avait pris part à la Grande Guerre, a été renversé par une auto et à succombé à ses blessures.

Revue de la Presse

Les 42.000

De l'*Echo de Paris* (M. JULES VÉRAN):

Finalement, la majorité cartelliste gardera l'impopularité de l'audacieuse initiative prise par ses chefs, sans que « son triste cœur » en ait recueilli « le fruit ».

Economies insignifiantes

De l'*Action Française* (M. CH. MAURRAS):

Il y a des économies insignifiantes. Dire que l'Etat sera sommé de ne pas créer d'emplois nouveaux, c'est à la lettre ne dire rien.

Du *Quotidien* (M. PIERRE BERTRAND):

Ce qui est vrai encore, c'est que la hausse de la livre, d'une part, les mesures volontairement insignifiantes, d'autre part, que préconisent les quatre ministres chargés d'élaborer un programme de restrictions, ne sont faites ni pour faciliter l'œuvre du cabinet, ni pour rassurer l'opinion.

Pas d'inflation

Du *Matin*:

La seule idée d'inflation est un crime.

Union nationale et « sens unique »

Du *Figaro* (M. LUCIEN ROMIER):

A notre avis, avant de nouer des combinaisons de personnes, il faut consulter les chefs dûment mandatés des principales fractions du monde politique sur les bases « minima » d'un accord de principe à réaliser entre eux pour l'effort à entreprendre.

Du *Journal* (M. CLÉMENT VAUTEL):

Le sens unique devrait être imposé dans la « rue Française ».

Nous y gagnerions du temps, nous n'y risquerions pas de perdre notre calme, nous y goûterions les multiples bienfaits d'une circulation bien réglée, orientée vers un but commun. Et nous dirions tous:

— Vive le sens unique! Il permet d'aller plus vite où nous voulons aller...

Les porteurs de fonds russes

Du *Petit Parisien* (M. MAURICE PRAX):

Quant à la Russie, dans le courant de la semaine passée, elle a tout simplement envoyé aux mineurs anglais une petite somme de 380.000 livres.

...Pourquoi ne veut-elle point aider les pauvres gens de France, petites gens, vieilles gens, retraités, ouvriers, employés, qui possèdent — dérision amère par ces temps sévères — des fonds russes! Pourquoi? Pour des raisons de politique? Pour des raisons de principe?... Merci bien!... Les pauvres gens de France qui ont prêté à la Russie n'ont pas fait de politique, quand ils ont donné leur argent!...

Les chauffeurs parisiens contre les étrangers

Du *Matin* (M. LOUIS FOREST):

Sur les 37.000 signataires qui réclament l'exclusion des travailleurs étrangers, il y en a bien 30.000 qui ont voté pour les internationalistes. Ils ont chanté l' « Internationale ». Ils ont chanté que demain l' « Internationale » sera le genre humain... Les ouvriers étrangers ont eu confiance dans ces chants; et c'est pourquoi en attendant que l' « Internationale » devienne le genre humain, elle est rapidement en train de devenir le genre français.

Un complot communiste en Corée

Londres, 9 juin. — Suivant une dépêche de Tokio, les Japonais auraient constaté en Corée l'existence d'un complot révolutionnaire. Les communistes devaient profiter des cérémonies funèbres à la mémoire de l'ancien empereur pour faire éclater une révolution à Séoul et établir un gouvernement communiste indépendant du Japon.

La police a opéré de nombreuses arrestations.

Le lieutenant Thoret, parti de Genève, est arrivé à Turin

Paris, 9 juin. — Le sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique vient de recevoir le télégramme suivant du lieutenant Thoret, parti de Genève à destination de Turin:

« Malgré plafond nuageux, à 3.000 mètres, obligeant à énorme détour, arrivé Turin-Mirasiore, après 3 h. 20 de vol, constituant délicieux tourisme alpestre, sans danger, grâce qualités avionnette et moteur; spectacle inoubliable; intéressantes études courants aériens; irai Milan jeudi. »

AU MAROC

LE TRESOR D'ABD-EL-KRIM

Rabat, 9 juin. — Le trésor d'Abd-el-Krim est arrivé à Fez. Il se compose de 24 caisses, contenant seulement 350.000 pesetas.

DEUX NOUVELLES INVENTIONS DE MARCONI

Le sénateur Guglielmo Marconi, dont on connaît l'incessante activité, en matière de T. S. F., a fait ces jours derniers, des communications fort intéressantes au sujet de ses travaux les plus récents.

La première de ces trouvailles consiste en un phare radio-électrique.

Le rôle de ce phare consiste, en effet, à envoyer non de la lumière, mais des ondes électriques ininterrompues, porteuses de signaux Morse qui peuvent être enregistrés en mer à une grande distance. N'importe quelle embarcation, du plus grand vapeur au plus modeste bateau de pêche, reçoit ces signaux au moyen d'un petit appareil très peu coûteux et peut aussitôt, par une opération extrêmement simple, connaître sa position géographique, faire le point.

Dans un autre ordre d'idées, la seconde invention du sénateur Marconi ne paraît pas moins dénuée d'intérêt.

Il s'agit d'une machine à écrire d'un genre spécial, dont les caractères se meuvent sous l'influence des ondes électriques, de telle sorte qu'un texte « dicté » par une seule personne à Londres peut être simultanément écrit à Paris, à Madrid, à Rome, à Vienne, à Berlin ou à Moscou. L'importance d'une telle invention se passe de commentaire.

"Coin du Broutteux"

LES SINGES

Tertous et s'femme y a povu lire cha chi sus les gazettes: « Un singe, appartenant à un propriétaire anglais du Devonshire, sait fort bien laver et astiquer l'auto de son maître, lequel s'en rapporte à lui pour ce travail. »

Ch'étrot possibe, cha? je n'd'attinds qui dittent.

Bè, accoutez, in dit toudis malin comme in sinche et j'pinse que d'tous les bétals ch'est acore l'pus adrot.

D'abord, l'célèbre naturalisse, Buffon, que ch'n'étot po in tireu d'plans, sti la, y a dit:

« J'ai vu un singe présenter sa main pour reconduire les gens qui venaient le visiter, se promener, gravement, avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'essuyer les lèvres, se servir de la cuillère et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il était invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître. »

Bè, j'ai souvenance que l'année passée, à l'Hippodrome, y avot in sinche qui faijot propre l'même que chin que j'vins d'vous rincouter.

Et pouquo que l'sinche n'étrot po aussi ben s'nu que l'tchin et l'cat vin les majons?

L'cat, qui n'a foquie à cachi après les soris, à boire du lolo tout caud et sin d'aller faire des rons rons sus l'écours de s'dame.

L'tchin, li, est c'qui n'est po aussi ben vu? Y est vrai que sti qui rind l'pus d'serviches y est souvint l'pus maltraité et qu'in li fait, comme in dit, inne vie d'tchin.

Vous allez m'dire qu'in sinche qui étrot domestique y peurdrot souvint l'chuque et l'dessert destiné à sin maîte et qui poudrot souvint s'tromper d'bouque et l'mette vin l'senne.

Ebè, est-ce que ch'n'est po in malheur qui arrife à les gins vivants, cha? Est-ce que cha n'peut po arriver à tertus et s'femme?

Et ch'n'est po foque seulemint comme domestique, savez, qui pourottent servir, les sinches.

J'ai souvenance, qui a inne paire d'ans, qui a in certain Monsi Meunier qui nous dijot:

Les bras manquent? Prenez des singes; ils sont capables d'accomplir directement quantité de fonctions qui ne sauraient être confiées à des animaux ordinaires. C'est justement ce dont les singes, et, presqu'eux seuls, sont capables. Ils sauraient entretenir le feu de la forge, conduire un attelage, chauffer le four, puiser de l'eau, faire les fonctions de manœuvres, labourer et semer.

Les singes deviendraient les premiers auxiliaires de l'homme. »

Mais, inter nous, inne saquo qu'l'aros de l'misère de croire, ch'est, supposition, qu'in poudrot l'imploï à ouvrer in fabrique.

Je n'peux po m'mette vin l'tête qu'in verrot les sinches bacleux ou ben rattacheux.

A vous mote?

In tous les cas, j'vous donne l'idée d'Monsi Meunier pou chin qu'ill' coûte; tertus et s'femme peut aquater in sinche et l'avoir à l'essai inne paire de semaines, y tra toudis temps d'll faire faire ses huit jours si qu'in n'd'est po contint.

Quo qu'vous in pinsez?

Et dire, qu'à inne certaine époque, in savant lommé Darwin, prétindot que l'homme déchindot du sinche; si ben qu'in étot tertus des jommes de sinche!

Rapport à cha, j'ai souvenance d'in mon père, in savant instrut jusqu'à l'début des ongres d'ses dogts d'pids, qui pourmenot inveuc sin p'tit garchon qui li faijot des questions d'tous les sortes.

In veyant passer in nègre, y li d'mante pouque qui est noir?

— C'est la race, y répond l'mon père; l'homme blanc en Europe, noir en Afrique, rouge en Amérique, jaune en Asie, n'est que le même homme teint de la couleur du climat.

— Et d'où qui vient un homme?

— L'homme est un animal vertébré, mamifère, de l'ordre des privates, de la famille des singes.

— Du singe, papa?

— Oui, mon fils.

— Nous sommes des singes?!

— Certainement; il est démontré par la science que l'homme, d'abord né singe, a toujours été en se perfectionnant.

— Alors, c'est pourquoi, moi, ton fils, je suis moins singe que toi, papa?

— Tiens, y dit l'papa, in li donnant inne margnoufe sus l'orelle, voilà qui té fera voir que je suis un singe.

In v'là inne aute:

In vot acore souvint, des gins s'vasser la boule pou mette inne drôle d'enseine par deseur leu porte: in a vu:

« Au Poli Cochon », que ch'est in pourcheau qui salue.

« A la Bonne Femme », que ch'est inne femme sans tête.

« Au Chat qui fume », que ch'est in cat qui feume vin inne pipe de lendjeur.

In grand marchand d'noureautés, li, y avot pris pour inseine: « Aux deux Singes ».

Et y étot fir, savez, de s'n'inseine, ouh! iou, iou.

Par in beau jour, y vot rintrer vin sin boutique in beau Monsi inveuc in carreau d'vitre sus s'n'œul qu'in appelle in lorgnon.

L'individu rôte sin capeu, et, tout faijant inne petite risette, y dit:

— Je désire parler à Monsieur votre frère.

— Mon frère!... mais je n'en ai pas, Monsieur; je suis fils unique.

Et v'là l'aute qui s'in va à l'porte du boutique, monte l'enseine et y dit:

— Alors, pourquoi tromper le public en mettant « Aux deux Singes », si vous êtes seul.

Jules WATTEEUW.

LE PRIX DES FARINES DANS LE NORD

A l'occasion de l'assemblée générale mensuelle qu'elle tenait mercredi après-midi à la Bourse du commerce de Lille, la Chambre syndicale des meuniers du Nord de la France a entendu un exposé de son président, M. Sichaux, sur la situation actuelle de la meunerie et de la boulangerie.

Il résulte de cet exposé que depuis deux ans les meuniers rencontrent de grandes difficultés pour s'approvisionner en blé. Malgré les avertissements qui lui furent donnés, le Gouvernement continuait à se baser sur des statistiques erronées, pour dire que la récolte serait suffisante et pour ordonner la suppression de l'incorporation à la farine de succédanés. Par suite de l'imprévoyance gouvernementale, la meunerie manqua de blé et se vit dans l'obligation de faire appel aux blés de l'intérieur dont le transport revenait de 8 à 10 fr. au quintal.

D'autre part, la Préfecture du Nord se refuse à suivre à la lettre la formule officielle et ne tient aucun compte des cours de la farine qui sont communiqués par la Chambre de Commerce de Lille.

Pour remédier à cette situation, les meuniers demandent aux Pouvoirs publics d'écouter leurs avis et de s'entourer de compétences. Ils n'ont aucune confiance dans l'application des mesures de restriction qui seront préjudiciables à la boulangerie et seront mal accueillies par le consommateur.

Devant cette situation, la meunerie est bien décidée à suivre d'une façon formelle les directives que le Gouvernement a données dans ses instructions aux préfets, à la condition qu'on lui donne du blé sur le prix de base fixé par la Chambre de Commerce de Lille.

LES BOULANGERS RÉCLAMENT LA RÉQUISITION DES FARINES ET DES BLÉS

D'autre part, la Commission du Syndicat départemental de la Boulangerie du Nord s'est de nouveau réunie, mercredi, au siège, rue Mazarel. Elle a voté l'ordre du jour suivant, qu'elle a adressé au préfet du Nord:

Afin de pouvoir suivre les directives de la Préfecture, les boulangers demandent au Préfet de taxer la farine à sa juste valeur, de réquisitionner aussitôt cette denrée disponible dans le département, afin d'empêcher une nouvelle hausse; de réquisitionner également tous les blés du Nord et de les livrer dans les minoteries à un prix concordant avec celui de la farine.

La liquidation de la banque Petyt

A la requête de M. Couillet, marchand de pianos, rue Clemenceau, à Dunkerque, la Banque Petyt est assignée en restitution d'effets de commerce qui lui avaient été confiés et qu'elle a utilisés pour obtenir des avances de la Banque de France.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a été saisi de cette affaire, qui sera appelée à l'audience de lundi prochain.

La requête de M. Couillet sera présentée par Me Degand; la Banque Petit sera défendue par Me Bultheel, et Me Henri Robert, de Paris, représentera la Banque de France.

LES DRAMES

Le vampire de Breslau a envoyé aux parents de ses victimes un colis de débris humains

Berlin, 9 juin. — Les habitants de Breslau, que l'assassinat des deux enfants Otto et Grita Fehse avaient plongés dans la consternation, ont été saisis par la plus violente agitation en apprenant un fait épouvantable, sans précédent peut-être dans les annales du crime. Le monstre qui dépeça et scalpa les deux innocents a réussi à aggraver encore l'énormité de son forfait, en envoyant aux grands-parents de ses victimes un colis-postal qui contenait des débris humains.

Sur de vagues rumeurs, la population de Breslau, vivement excitée, a tenté de lyncher un droguiste qu'elle considérait à tort comme le coupable, mais l'intervention de la schupo a empêché un nouveau malheur.

On a examiné l'adresse du colis et les experts graphologues ont découvert dans l'écriture de l'assassin tous les symptômes de la folie. La police a pu relever sur le papier qui enveloppait le colis une empreinte de doigts.

Un père tue l'ami de sa fille et tente de se suicider

Antibes, 9 juin. — M. Simoni, propriétaire, a tiré trois coups de revolver sur M. Pierre Depreul, radiotélégraphiste à la station aéronavale, âgé de 25 ans, qui a été tué.

Le meurtrier reprochait au jeune homme d'avoir poussé sa fille aînée à quitter le domicile paternel.

M. Simoni retourna ensuite son arme contre lui et se blessa grièvement.

DERNIÈRE HEURE

LE REDRESSEMENT DU FRANC

M. RAOUL PERET ENTENDU PAR LA COMMISSION SENATORIALE DES FINANCES

Paris, 9 juin. — La Commission sénatoriale des Finances réunie sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, a entendu M. Raoul Péret.

Le ministre a déclaré qu'il était entièrement d'accord avec le rapporteur général sur les divers points de l'exposé fait par celui-ci de la situation financière de la France.

Le ministre a ensuite répondu à diverses questions posées par le rapporteur général.

Le ministre a déclaré que les ressources et les charges de la Trésorerie pourraient s'équilibrer sans en appeler à aucune mesure extraordinaire, grâce à des réductions de dépenses qu'il entend obtenir de tous les départements ministériels. Le budget de 1927 pourrait être ainsi présenté sans impôts nouveaux, c'est-à-dire sans le renouvellement des impôts exceptionnels de la loi du 4 décembre 1925.

Passant à la tension du change, M. Raoul Péret a dit que, surtout dans l'ordre économique, le Gouvernement établit un plan de défense du franc.

Sur la question de l'exportation des capitaux, le ministre a préconisé la restauration de la confiance par l'apaisement politique et la prudence fiscale. Il a suspendu la confection des carnets de coupons; il entend user à l'heure qu'il jugera opportune, du rétablissement de la liberté de l'exportation des capitaux.

Après le départ du ministre, la Commission a délibéré sur les déclarations de M. Raoul Péret.

La taxe sur le chiffre d'affaires et les négocants en grains

Paris, 9 juin. — Une importante délégation de la Fédération française des Syndicats de marchands de grains et graines de semences, conduite par son président d'honneur, M. Victor Boret, ancien ministre, a été reçue par M. de Margerie, directeur des contributions indirectes qu'elle a entretenu du recouvrement et du contrôle de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Sur la demande de M. Victor Boret, le directeur des contributions indirectes a accepté qu'une collaboration s'établisse entre la Fédération des grains et les services du ministère, pour essayer de mettre fin aux inconvénients dont se plaignent actuellement les négociants en grains.

UNE PROPOSITION DE LOI réglementant les marchés à terme des blés

Paris, 9 juin. — M. Huguet, député du Puy-de-Dôme, a déposé, ce soir, une proposition de loi tendant à réglementer les marchés à terme des blés.

M. Huguet propose que le vendeur soit obligé de posséder la marchandise sur laquelle il opère et que l'acheteur soit obligé d'en prendre livraison dans un délai de quarante-cinq jours.

Les recettes du plan Dawes

Paris, 9 juin. — L'Office de l'agent général des paiements de réparations publie l'état des recettes et des paiements au 31 mai 1926 pour la seconde année d'application du plan Dawes (le compte-caisse est établi en marks-or).

Le total des recettes pour la seconde année s'élève, pour le mois de mai, à 88.012.257 et pour l'année entière, à 823.294.982.

Le solde en espèces au 31/8/1925, étant de 107.013.270, le total disponible se trouve être de 930.308.252.

Le total des paiements a été, pour le mois de mai, de 97.828.578 et pour la seconde année de 840.469.071, dont, pour les puissances respectivement 88.173.031 et 746 millions 275.190. Le solde en espèces au 31 mai 1926 est donc de 89.839.182.

Le total des paiements à la France a été, pour le mois de mai, de 43.793.371, et pour la 2e année d'application, 403.462.160.

AU MAROC

Des partisans auraient occupé Chechaouen

Madrid, 9 juin. — Les journaux reproduisent une dépêche de Tanger, d'après laquelle les partisans commandés par le caïd Udelkafar, de la tribu des Ajmas, auraient occupé Chechaouen et passé au fil de l'épée les rebelles qui défendaient la ville, sous le commandement d'un certain caïd de la tribu des Gomara. Ils ont ensuite poursuivi leur razzia dans la direction de Tazerourt. Ils se sont déjà emparé du Djebel Qualai-Abd-el-Zolam.

UN AVIATEUR CARBONISÉ A ANGERS

Angers, 9 juin. — Ce soir, l'instructeur aviateur civil Louis Jeanaudy, a eu une panne de moteur à environ 50 mètres du sol et est tombé. L'appareil a pris feu et le pilote a été complètement carbonisé.

LES PRIX DU SALON DE LA SOCIETE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Paris, 9 juin. — Au Salon de la Société Nationale des BeauxArts, les prix suivants ont été attribués:

Le prix Puvis de Chavannes (5.000 fr.), à M. Petineau, sculpteur; le prix Beirheim à M. de Casrro; le prix Paquin à M. Communal; le prix Henri Gsell, à Mlle Suzanne Crépin (dessins); le prix Lepreux à Mlle Schmidt et à Mlle Dheureux (Arts décoratifs); le prix Roussie à M. Arnavielle, peintre; le prix Berton à M. Schulz-Mettel, peintre; le prix Oudel du Mirail à M. Eugène Clary, peintre.

LE CONFLIT MINIER EN ANGLETERRE

Vers la rupture des négociations

Londres, 9 juin. — Le Gouvernement envisage sérieusement la rupture des négociations charbonnières.

Les membres du Comité exécutif des mineurs, après une longue délibération, de la matinée, sont retournés dans les différents districts pour continuer la lutte.

M. Cook, secrétaire des mineurs, a déclaré que les mineurs ne reprendront le travail qu'aux anciennes conditions.

Dernières Nouvelles Régionales

UNE SCENE DRAMATIQUE A BOULOGNE

Dans la nuit de mardi à mercredi, rue Victor Hugo, la nommée Marie Lambert, 27 ans, fille soumise, s'est prise de querelle avec un ancien ami, le nommé Jean Duflot, 18 ans, aide-cuisinier, sans domicile fixe. Ce dernier sortant un couteau de sa poche en porta un coup violent dans le sein droit de Marie Lambert. La blessée a été transportée aussitôt à l'hôpital dans un état grave.

Une heure après le drame, Jean Duflot s'est constitué prisonnier au poste de police du 1er arrondissement. L'agresseur a été déféré au Parquet et écroué mercredi après-midi.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

GIBSY DANIELS BAT MARCEL NILLES AUX POINTS

Paris, 9 juin. — Requalifié par la Fédération de boxe, Marcel Nilles, ancien champion de France des poids lourds a fait sa rentrée ce soir contre Gibsy Daniels, le récent vainqueur de Francis Charles.

Après les dix rounds prévus, Gibsy Daniels a été proclamé vainqueur aux points.

ESCRIME

LA GRANDE SEMAINE D'ESCRIME. — Paris, 9 juin. — La cinquième journée de la Grande Semaine d'Escrime a été réservée aux dernières demi-finales du Championnat de France d'épée. Résultats techniques:

2e demi-finales. — 1re Poule: 1. Goedorn (Bouche); 2. ex-æquo, Degouvé (A.C.F.), Raffali (Bautain), L. Lacroix (Laurent), Prat (Monaco), Haas (Lunéville).

2e Poule: 1. ex-æquo, M. Boucher (Mignot) et Schmetz (Bouche); 3. ex-æquo, Cornic (A.C.F.), Rabinovitz (Laurent) et Piot (Police); 6. après barrage, Dequidt (Calais).

3e Poule: 1. ex-æquo, Adet (Bouche), Trombert (Lyon), Fischer (Flacher); 4. ex-æquo, De Nabat (A.C.F.) et capitaine Conrozier (Cercle Militaire); 6. après barrage, Delége (Mignot).

Dernières demi-finales. — 1re Poule: 1. ex-æquo, J. Lacroix (Laurent) et M. Boucher (Mignot); 3. ex-æquo, Gédore (Bouche), Cornic (A.C.F.); 5. ex-æquo, Raffali (Bautain) et capitaine Conrozier (Cercle Militaire).

2e Poule: 1. Piot (Police); 2. ex-æquo, Rabinovitch (Laurent) et Trombert (Lyon); 4. ex-æquo, Schmetz (Bouche), De Nabat (A.C.F.), Adet (Bouche).

Les douze tireurs ci-dessus sont qualifiés, ainsi que Georges Buchard (Le Havre), pour la finale du Championnat de France d'épée Amateurs, qui se tirera jeudi, à 14 h. 30.

LAW-TENNIS

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

En **Simple Messieurs** (quart de finale), Borotra (France) bat Kinsey (Etats-Unis), par 2-6, 6-4, 6-1, 3-6, 7-5.

En **Double Mixte**, Mlle Lenglen-Brugnon battent Mme Sherbert-Barrow-Grégorie (Grande-Bretagne), par 6-2, 6-4.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du mercredi 9 juin 1926

COTONS

LIVERPOOL, 9 juin.

Ventes, 5.000; importations, 6.700; américain, baisse, 6; brésilien, baisse, 6; égyptien, baisse, 10.

NEW-ORLEANS, 9 juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.95; cotons à terme sur juin, 17.89; juillet, 17.69